

# Le compteur Linky en questions au Symielec



De nombreuses questions ont été posées sur le nouveau compteur.

(Photo V. T.)

**A**vant de faire le point sur le déploiement du fameux compteur Linky, les représentants des 137 communes adhérant au Symielec avaient à se prononcer sur deux questions administratives présentées par le président Jacques Freynet :

- l'acceptation de l'adhésion du syndicat au Syndicat Mixte d'ingénierie pour les collectivités et territoires innovants des Alpes et de la Méditerranée, présentée par le président Jacques Freynet, concernant le règlement général pour la protection des données.

- l'approbation du compte de gestion de clôture du syndicat intercommunal de Bargemon.

La réunion a également permis d'évo-

quer la mise en place de 110 bornes de recharge pour les voitures électriques dont l'autonomie est en progression et la future création d'une « Ombrière photovoltaïque » au siège du syndicat.

## Le compteur Linky en question

À la demande du conseil syndical, une équipe d'Enedis, conduite par Marc André Gaubiac, délégué territorial Var, est venue présenter ce qui change avec le Linky. Selon les intervenants, les nouveaux compteurs devraient simplifier la vie avec des démarches plus faciles, une facturation plus juste et un accompagnement plus personnalisé.

Après une présentation détaillée

technique, l'équipe d'Enedis a répondu aux nombreuses questions posées, sur le refus de la pose d'un compteur, le dépannage, les différents fournisseurs, les doutes sur les risques d'incendie, le Linky et les « ondes ». Le vote des plusieurs délibérations communales s'opposant à la pose de compteur a été également évoqué, sachant que la réponse sur la validité de ces délibérations appartient au préfet.

Une chose est certaine, les représentants des communes ont apprécié l'initiative du conseil syndical de cet échange direct avec Enedis qui a permis de refléter dans les nombreuses questions-réponses les interrogations du simple citoyen.

V. T.